

COMMISSION TECHNIQUE DES ACTIVITES CYCLISTES

19/04/2022

Compte rendu de réunion.

**Réunion à la Maison des associations à
Menecy**

Présents :

Yves Berger (CCSPP) – Yvette et Jean–Paul

COINCE (ACL) – Dominique DORVAL (CCMV) –

Sylvain CHARPENTIER (AAOC) – Daniel DENIBAS

(TCM) – Pierre SEGAIN (TCM) – Gérard LECLERC

(Cté Directeur)

Excusés :

Carole PERDRY (Ufolep) – André LEROUX (AAOC)

Commission Technique Des Activités Cyclistes

COMPTE RENDU DE REUNION.

Début de la réunion à 20h 30

1 / APPROBATION DU PV DE LA REUNION DU 28 MARS

Adoptée à l'unanimité.

2 / POINT TRESORERIE

– Quelle attitude doit adopter la CTD en ce qui concerne le paiement de la redevance (1€ par coureur engagé)

La CTD disposant d'une situation financière positive décide d'exonérer les clubs qui organisent cette saison.

– Les frais générés par le Championnat départemental (pôt, ambulance) s'élèvent à environ 500 € à la charge de la CTD.

– De même la CTD prend en charge les médailles et les maillots de champion.

– Les recettes des engagements des coureurs restent acquises au club organisateur (le CCMV).

3 / COMMENTAIRES SUR LES PREMIERES COURSES DE LA SAISON

– Faiblesse de la participation sur les 3 premières courses organisées en Essonne 119 – 103 – 117.

– Heureusement qu'il y a les NLU pour faire nombre et nous permettre d'équilibrer le bilan.

– Pas de soucis majeurs au niveau de l'ambiance.

– Les coureurs qui ont participé à la course du 17 avril à StPierre du Perray ont très apprécié le nouveau circuit.

– Il sera donc utilisé lors de la nocturne du 03 juillet.

4/ CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DU DIMANCHE 15 MAI

– Le Président du CCMV détaille l'état d'avancement des travaux:

– Les postes essentiels, signaleurs 17, motards 6, voitures ouvreuses 4 + 1 voiture balais, etc... sont pourvus, etc

– Le pôt à l'issue de la cérémonie protocolaire (environ 100 personnes).

– le 75 amène les bouquets pour ses coureurs.

– Le podium pour la cérémonie sera prêté par le CCSPP.

– Le classement sera effectué au scratch et les commissaires du 75 récupéreront leurs éléments pour la remise des maillots et médailles.

– le tarif des droits d'engagement sera le même que pour les courses habituelles.

– L'arrivée de la course se situera dans le faux plat qui précède la bosse d'arrivée.

– Les dossards se porteront à droite.

– Les dossards seront remis dans la salle Saint Roch (près de l'Eglise de Boutigny) à partir de 7h 30.

– Les récompenses dans la même salle.

– La Mairie de Boutigny collabore efficacement à

l'organisation de notre championnat.

- Le départ (fictif) aura lieu depuis le parking de la gare à 8h 45.
- Le départ réel se fera au 1^{er} passage au sommet de la bosse.
- La cérémonie protocolaire se tiendra à 12h 00.
- Les points marqués par les coureurs (dans les cinq premiers) sur les épreuves par catégorie de valeur, comptent pour la montée.

5/ CHAMPIONNAT REGIONAL SUR ROUTE DU 26 JUIN

Dominique Renaud et Yves Berger ont participé à la réunion de la CTRS du 13 avril à Bobigny, dont l'ordre du jour concernait essentiellement le championnat régional.

- Il se tiendra sur la commune de Ste Mesme (78)
- Il y aura trois séries de départ.

6/ LE CHALLENGE DU 91

Sylvain et Daniel font le point sur le challenge.

Il est rappelé que les points marqués lors des championnats comptent double.

7/ QUESTIONS DIVERSES

– La CTD doit se prononcer sur 2 demandes de descente de catégorie :

Dubois Eric du TCM de 3 en 4

Chatelain Guillaume du TCM de 3 en 4

Après examen du dossier de demande de descente la CTD émet un avis favorable dans les deux cas.

– Lors des courses des championnats il n’y aura pas de points marqués par les coureurs lors des courses courues par catégorie d’âge.

– Il reste néanmoins l’obligation de participer à 3 courses dans la région Ile de France pour être podiumable.

Commissaires disponibles pour le 15 mai à Boutigny et le 22 mai à Morangis

– Yves Berger, Jean-Paul Coince, Pierre Segain.

8/ DATE DE LA PROCHAINE REUNION

Le lundi 23 mai à 20h 15

Maison des associations de Mennecey

Fin de la réunion à 22h 30

PV communiqué le 22/04